

L'ordre du jour a été adopté sans modification.

Le public n'a formulé aucune question.

DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général commente les données sur le mouvement des clientèles. D'entrée de jeu, il indique que les tendances observées au fil des derniers mois se maintiennent. Ainsi, la hausse des signalements reçus et retenus se poursuit et, malgré cela, il n'y a aucun délai d'attente. Par ailleurs, la légère baisse notée depuis quelque temps au regard du nombre de jeunes placés est toujours présente. Enfin, le cumulatif des fugues, évasions et libérés illégaux est encore inférieur à celui enregistré pour la même période l'an passé.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité de vérification sur les données disponibles au 29 janvier 2011. Sur le plan budgétaire, tout comme à l'égard des mouvements de clientèles, on remarque que les tendances observées au cours des derniers mois se maintiennent. Ainsi, le cap est maintenu sur l'équilibre budgétaire au 31 mars 2011. La baisse de clientèle hébergée, la bonne performance organisationnelle au regard de l'assurance salaire et les difficultés à pourvoir certains postes contribuent à l'atteinte de cet équilibre. Cependant, le conseil est informé que ces éléments ne sont pas récurrents et que nul ne peut prédire ce que sera la prochaine année à cet égard.

CESSION D'UN TERRAIN EN VUE D'UN ÉCHANGE

Les membres du conseil d'administration ont été informés des transactions foncières qui se sont déroulées depuis 1976 sur des bandes de terrain autour du Centre de réadaptation Cinquième saison et du Centre de réadaptation le Gouvernail. Ces transactions ont impliqué le CJQ-IU, le ministère des Transports, la Corporation d'hébergement, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le promoteur immobilier « Développement Olymbec » ainsi que l'entreprise « 9207-6363 Québec inc. ». Au fil des nombreuses transactions, une portion de terrain est devenue excédentaire aux besoins du CJQ-IU, tandis qu'une autre, qui avait été cédée au promoteur, est requise par l'établissement pour la poursuite des activités sportives au Gouvernail. Dans ce contexte, le conseil a mandaté le directeur général pour qu'il effectue toutes les démarches nécessaires afin de procéder à la cession puis à l'échange des bandes de terrain.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT, DU SECRÉTAIRE ET DU TRÉSORIER

Tel que prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier doivent être élus annuellement. Ont donc élu monsieur Simon Lemay au poste de président, monsieur Martin-Guy Trépanier au poste de vice-président, monsieur Jacques Laforest au poste de secrétaire et monsieur Philippe Bordeleau au poste de trésorier.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le conseil d'administration doit élire un comité de vérification formé de trois membres du conseil choisis en dehors du personnel. Ce comité est présidé par le trésorier, monsieur Philippe Bordeleau. Pour pourvoir aux deux autres postes, les administrateurs ont élu madame Lucie Beaulieu et monsieur Martin-Guy Trépanier.

ÉLECTION D'UN CONSEILLER AU COMITÉ DE GOUVERNANCE

À la suite de la démission de monsieur Gilles Bégin en décembre dernier, celui-ci devait être remplacé au comité de gouvernance. Les administrateurs ont élu madame Christine Morin pour le remplacer à titre de conseiller au comité de gouvernance. Rappelons que ce



comité est composé du président, monsieur Simon Lemay, du vice-président, monsieur Martin-Guy Trépanier, du trésorier monsieur Philippe Bordeleau, du secrétaire monsieur Jacques Laforest et d'un autre conseiller, monsieur André Beaudoin.

OCTROI D'UN PRIVILÈGE OU D'UN CHAMP DE PRATIQUE AUX CHERCHEURS

Conformément à la Politique sur la recherche qui précise les conditions et modalités d'octroi d'un privilège ou d'un champ de pratique aux chercheurs, et que ceux-ci sont octroyés pour une période de trois ans, le conseil d'administration a renouvelé le privilège ou le champ de pratique aux chercheurs Gilles Mireault, M.Ps., M.Sc., Danielle Nadeau, psychologue, Ph. D., Chantal Pilote, Ph. D. et Marie-Claude Simard, t.s., Ph. D.

NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT À LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTRICE PROVINCIALE

À la suite de la création de ce poste d'adjoint lors de la séance du conseil d'administration du 25 janvier dernier, du processus de sélection qui a suivi et, sur la recommandation du directeur général, les administrateurs ont nommé monsieur Gervais Guérin à titre de directeur adjoint à la directrice de la protection de la jeunesse/directrice provinciale. Il entrera en fonction le ou vers le 18 avril prochain.

AVIS DE MOTION

Le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements prévoit que le conseil d'administration d'un établissement public doit adopter une série de règlements nécessaires à l'exercice de ses responsabilités, dont un Règlement relatif à la recherche dans l'établissement, un Règlement relatif à l'organisation de l'enseignement dans l'établissement et un Règlement sur les conditions d'admission de personnes atteintes de maladies contagieuses ou d'infections. Dans les faits, le CJQ-IU a les règlements requis, mais ayant été adoptés il y a plusieurs années, ils ne reflètent plus la réalité. Le Conseil québécois d'agrément a recommandé au CJQ-IU de réviser ou d'adopter de nouveaux règlements conformes à la réalité actuelle. Selon les procédures requises, un avis de motion a donc été déposé afin que ces trois règlements soient adoptés à la séance du 26 avril 2011 du conseil d'administration.

PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE – L'OFFRE DE SERVICE SPÉCIALISÉE EN SANTÉ MENTALE

Madame Isabelle Simard et monsieur Bernard Ladrie ont présenté aux administrateurs l'offre de service spécialisée en santé mentale. Après avoir situé l'offre de service dans les orientations ministérielles, les diverses étapes de sa mise en place, dont les étapes de constitution d'équipes, de formation et de développement d'outils, ont été présentées aux administrateurs. Les divers niveaux de la trajectoire de service ont été expliqués et les collaborations avec les ressources externes ont été précisées. Les administrateurs ont tenu à souligner l'importance du chemin parcouru en quelques années pour bonifier les services à cette clientèle très vulnérable.

FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Les administrateurs ont été informés de la tenue du tournoi de golf le 15 juin prochain.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu le 26 avril à 19 h.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en avril 2011.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, poste 1516.

